



**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE SUR
LE BUREAU INTEGRE DES NATIONS UNIES POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX EN GUINEE-BISSAU
(BINUGBIS)**

DECLARATION DE

**S.E.M LEON H. KACOU ADOM
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRES DE L'ONU**

A vérifier au prononcé

New York, le 20 décembre 2018

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je voudrais féliciter, pour la qualité de leurs exposés, Monsieur Taye-Brook ZERIHOUN, Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, et Son Excellence Monsieur Mauro SILVA, Représentant Permanent du Brésil et Président de la Configuration Guinée-Bissau de la Commission de la Consolidation de la paix.

Je voudrais également exprimer mon appréciation au Secrétaire général et à la mission d'évaluation dont le rapport soumis à l'analyse du Conseil, traduit l'intérêt que la Communauté internationale accorde à l'évolution de la situation politique en Guinée-Bissau.

En effet, la demande d'évaluation des activités du Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), exprimée par le Conseil de sécurité, à travers la Résolution 2404 (2018), répond à la nécessité d'une réadaptation du Bureau, de ses mécanismes d'actions et de ses moyens, afin de parvenir à une plus grande efficacité sur le terrain, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

Excellences Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire, consciente de la complexité du champ d'action du BINUGBIS, salue les efforts de la Mission visant à accompagner la Guinée-Bissau vers une sortie de crise définitive.

A travers ses missions de bons offices et sa médiation entre parties prenantes nationales, son rôle de coordinateur des activités des différents partenaires internationaux et son étroite collaboration avec la CEDEAO, le Bureau des Nations Unies continue d'assumer un rôle préventif fondamental, contribuant ainsi à préserver l'équilibre institutionnel de la Guinée-Bissau.

Toutefois, ma délégation note avec regret, comme l'a indiqué le Secrétaire général, que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des moyens déployés et du degré d'investissement des parties prenantes nationales.

A cet égard, le Secrétaire général met à la disposition du Conseil de sécurité, un éventail de propositions susceptibles de contribuer efficacement au recalibrage graduel du BINUGBIS et de redéfinir ses priorités à l'aune d'un impératif majeur, à savoir :

Mettre en œuvre le pilier paix et sécurité dans un cadre plus cohérent, plus souple et plus efficace, en plus grande harmonie avec les piliers développement et Droit de l'Homme.

Pour la mise en œuvre de ce recalibrage, le Secrétaire général propose la reconfiguration de la mission en trois phases censées s'achever au plus tard le 31 décembre 2020, à savoir : la période électorale, la période post-électorale et celle de la transition et du retrait du Bureau. Ce chronogramme devrait aider à mobiliser l'appui de la Communauté internationale en faveur du programme de réformes institutionnelles.

La Côte d'Ivoire prend note avec intérêt de ces recommandations et invite les membres du Conseil à s'appropriier ces nouvelles pistes de réflexion, afin d'en tirer le meilleur parti, pour un règlement définitif de la crise en Guinée-Bissau.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ma délégation déplore le non tenu des élections législatives en Guinée-Bissau, à l'échéance prévue du 18 novembre 2018.

Cette situation ne doit pas nous faire perdre de vue les progrès réalisés. Elle ne doit non plus freiner notre élan et notre détermination à accompagner les Autorités de Guinée-Bissau dans ce processus de sortie de crise.

Pour ce faire, mon pays exhorte le Conseil à rester solidaire tout en appuyant les efforts du Secrétaire général et de son Représentant spécial, et en renforçant son soutien au leadership de la CEDEAO, dont il salue l'engagement et partage sans réserve les préoccupations exprimées à travers son Communiqué de presse du 12 décembre 2018, notamment la nécessité urgente de fixer une nouvelle date pour les élections législatives.

Faisant suite à cette exigence, le Président José Mário VAZ a fixé, par décret du 20 décembre 2018, la date des élections législatives au 10 mars 2019.

Ma délégation prend note de ces derniers développements et exhorte toutes les parties prenantes internationales, notamment la CEDEAO, dont le prochain Sommet se tiendra le 22 décembre 2018 à apprécier l'opportunité d'organiser ce scrutin à la date fixée et à prendre toutes les mesures requises pour accompagner le peuple bissau-guinéen dans ce processus.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire encourage les acteurs bissau-guinéens, à s'appropriier les nouvelles propositions du Secrétaire général dans l'intérêt national.

La Côte d'Ivoire salue l'action parfaitement coordonnée du groupe P5 constitué des Nations Unies, de la CEDEAO, de l'Union Africaine, de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP) et de l'Union Européenne, qui aura permis la mobilisation efficiente des ressources financières et le recensement de plus de 90% des électeurs.

Par ailleurs, mon pays est d'avis que dans les efforts déployés pour une sortie de crise en Guinée-Bissau, la Communauté internationale doit intégrer l'épineuse question de la lutte contre le trafic de la drogue et la criminalité transnationale.

Comme l'a mentionné le Secrétaire général, une approche globale, au niveau sous-régional, peut aider à réduire les conséquences néfastes de ces fléaux.

A cet égard, mon pays voudrait rappeler, notamment dans le cadre de la coopération ONUDC-CEDEAO, l'existence du Plan d'Action Régional de la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest pour la période 2016-2020, dont la mise en œuvre a pour objectif de contribuer, entre autres, à la réduction de la toxicomanie, du trafic de stupéfiants et de la criminalité dans la sous-région.

Excellences Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire salue l'action du Représentant spécial du Secrétaire général et lui réitère son soutien dans l'accomplissement de sa mission.

Pour conclure, mon pays voudrait renouveler son appel à la communauté internationale à maintenir son soutien au processus de sortie de crise en Guinée-Bissau. Il exhorte également les acteurs politiques bissau-guinéens à tout mettre en œuvre pour la restauration de la paix dans leur pays et pour son redressement économique, à travers la mise en œuvre du Plan Cadre de Partenariat pour la période 2016-2020 conclu avec l'ONU.

Je vous remercie.